

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Éclairage

Jonathan Vayr

Les notaires à l'étude du territoire

DOCTRINE

Page 6

■ Santé / Droit médical

Déborah Eskenazy

Certification des logiciels d'aide à la prescription médicale : quelles marges de manœuvre pour le législateur national ?

JURISPRUDENCE

Page 10

■ Copropriété

Paul-Ludovic Niel

Une mesure de référé faisant cesser un trouble manifestement illicite n'est pas une atteinte disproportionnée au droit au respect du domicile d'un copropriétaire (Cass. 3^e civ., 5 oct. 2017)

CULTURE

Page 15

■ Du droit dans les arts

Emmanuelle Saulnier-Cassia

Dialogues des Carmélites de Poulenc : un cas pratique juridico-opératique

ACTUALITÉ Éclairage



Les notaires à l'étude du territoire ^{134m8}

Jonathan VAYR

Pour le 114^e Congrès des notaires, c'est la thématique du territoire qui a servi de fil rouge à la conduite des travaux. Organisé du 27 au 30 mai prochain à Cannes, l'évènement permettra aux quatre commissions de dévoiler leurs conclusions. Mais cela sera aussi le moyen pour les notaires d'engager un débat sur les enjeux d'avenir lié à l'agriculture, l'énergie ou la ville avec des personnalités de la société civile telles que Pierre Rabhi, Érik Orsenna ou encore Emmanuel Todd.

Véritable institution vieille de plus d'un siècle, le Congrès des notaires permet chaque année à la profession de produire une réflexion sur la société, ses mutations et les préoccupations de ceux qui la composent. C'est également l'occasion d'apporter une série de propositions au législateur afin que le cadre juridique puisse évoluer lorsque cela est nécessaire. Pour cette 114^e édition, c'est un thème particulièrement transversal qui a été choisi : « Demain le territoire ». Il a servi de point de départ aux travaux des quatre commissions qui aborderont les sujets aussi différents que complémentaires que sont l'agriculture, l'énergie, la ville et le financement. « Le thème est essentiel », fait remarquer Emmanuel Clerget, notaire à La Charité-sur-Loire et président de ce congrès. « Il nous concerne tous en tant que citoyens, mais aussi en tant que professionnels, juristes, femmes et hommes de droit. Ce

sont donc des réponses de professionnels que nous souhaitons apporter (...) à ces problématiques urgentes et universelles », détaille-t-il.

Le Congrès des notaires et son rapport final sont l'œuvre de professionnels bénévoles venus de toute la France, une démonstration de la volonté de la profession à œuvrer pour l'évolution du droit et à garder une place au cœur de la cité. Pour Emmanuel Clerget, c'est justement cette qualité de juriste de proximité qui donne au notaire sa place incontestable au sein du territoire, il n'hésite d'ailleurs pas à comparer son métier à celui d'un « médecin de famille du droit des particuliers ». De par cette position il est en mesure de faire remonter les problèmes que peuvent rencontrer les citoyens dans leur quotidien et identifier les outils qui pourraient leur faciliter la vie.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34